

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 348 Subventions (21 500 euros) à trois associations organisant des actions en faveur de la littérature jeunesse et signature d'une convention.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en matière de littérature et d'information documentaire, je vous propose d'allouer notre aide, par le présent projet, à trois associations promouvant, au travers de leurs actions, la littérature jeunesse. Je vous propose ainsi :

- l'attribution d'une subvention de 15 000 € à l'association Lecture jeunesse (10e) qui œuvre au développement de la lecture auprès des adolescents et jeunes adultes en effectuant un travail en direction des professionnels de la médiation du livre et de la lecture : bibliothécaires, documentalistes, enseignants, travailleurs sociaux, libraires. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'association s'est adaptée en proposant des outils numériques aux différents acteurs afin de les aider à faire face à l'accroissement du décrochage scolaire et à l'éloignement de la culture de nombreux adolescents.

En 2021, dans le cadre de ses différentes missions, l'association prévoit deux grandes journées d'étude. La première est à destination des bibliothécaires et des animateurs, en partenariat avec la Ville de Paris (date non fixée) et la seconde « 100 % ado », prévue le 8 juin, doit valoriser les projets lecture/écriture numériques d'environ 300 adolescents, accompagnés de bibliothécaires et d'enseignants.

- 4 000 € de soutien à l'association les éditeurs associés (6^e). Cette association qui regroupe des petites maisons d'éditions indépendantes a organisé partiellement, en raison de la crise sanitaire, la 7^{ème} édition du festival Raccord(s). Prévu initialement de mars à mai 2020, il a été reporté en septembre. Sur les 40 événements prévus initialement, 27 ont pu avoir lieu. Ils se sont déroulés dans de nombreux lieux parisiens et d'Île-de-France dont la médiathèque Hélène Berr (12^e) et dans des librairies autour de plusieurs activités dont la lecture. Expositions, spectacles, lectures, concerts, projections, conférences et ateliers se sont succédés pour faire découvrir des ouvrages, des auteurs et des artistes singuliers. Compte tenu de la crise sanitaire, la fréquentation du festival a été limitée à 600 personnes, contre 3 000 habituellement.

La 8^e édition du Festival Raccord(s) est prévue pour se dérouler de mars à septembre 2021 avec un temps fort du 22 au 26 septembre. Il aura lieu à Paris et en Île-de-France autour de plusieurs événements labellisés « Raccord(s) » dont le « Parcours des librairies et des bibliothèques » qui consiste en une série de rencontres autour de l'édition indépendante. Pendant toute la durée du Festival, des auteur·trice·s, illustrateur·trice·s, traducteur·trice·s et éditeur·trice·s, sont sollicité·e·s et présent·e·s lors des événements.

- d'accorder une subvention de 2 500 € pour l'association La Charte des auteurs illustrateurs qui a pour mission de promouvoir la littérature pour la jeunesse auprès des institutions et du grand public. Elle publie des Cahiers, supports d'information documentaire utiles aux bibliothécaires du réseau municipal parisien. En 2021, elle prévoit notamment l'organisation d'États généraux qui ont vocation à répondre à une demande d'impulsion généralisée dans le secteur du livre. L'initiative ainsi partagée pourra donner lieu à un pacte d'engagement sur l'égalité, impliquant tous les acteurs de la chaîne du livre.

Compte tenu de l'intérêt que représentent ces projets pour le public parisien, je vous propose d'allouer à ces trois associations trois subventions distinctes d'un montant total de 21 500 euros et de m'autoriser à signer la convention annexée au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris